

MAIRIE DE TOUCY
**CONSEIL MUNICIPAL DU
Mercredi 1er Juillet 2020
A 20 heures**

Convocation du 19 juin 2020
Affichage du 06 juillet 2020

Le **01 juillet 2020 à 20 heures 00**, le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Michel KOTOVTCHIKHINE, Maire.

Présents ou Représentés Messieurs et Mesdames les Conseillers Municipaux :

Michel KOTOVTCHIKHINE, Dominique ARNOULT, Laurent BONNOTTE, Sonia CARREAU, Angélique CHALIER, Gilles DEMERSSEMAN, Camille DINGS, Jean-Michel DUBOIS, Françoise FAU, Cédric GAUFFRENET, Robert GERMAIN, Christian LAZZAROTTO, Bruno MAMERON, Alan MEUNIER, Christine PICARD, Gérard PIESYK, Chantal RAVERDEAU, Alain THURET, Patrice VICART

Céline FUMEY par Bruno MAMERON, Catherine RAVIER-LETENDART par Sonia CARREAU

Absent(s): Catherine BARBIER

Excusé(s) : Vanessa PIVAIN

Secrétaire de séance : Christine PICARD

Le Maire fait lecture du compte-rendu du conseil municipal du 3 juin 2020. Tous les membres présents signent le registre.

- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2020.
- Budgets primitifs 2020 : camping, lotissement, assainissement, commune.
- Ligne de trésorerie.
- Création d'un poste d'adjoint administratif 20 heures par semaine.
- Commission communale des impôts directs : établissement liste (32 noms).
- Régie pêche : montant de l'encaisse.
- Vente d'un bien immobilier par DOMANYS (14 rue du Chêne Fra logement n° 7).
- Bibliothèque : règlement intérieur et convention avec les écoles.
- Bibliothèque : achat complémentaire de mobilier.
- Restauration scolaire : avenant au contrat.
- Curage mare des Bergeries.
- Marché du samedi : abonnements et tarifs suite à pandémie.
- Equipements véhicules : MERCEDES et KANGOO.
- Présentation du patrimoine immobilier (bâtiments) par l'adjoint aux travaux.
- Questions diverses.

MAIRIE DE TOUCY**VOTE TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES (DE 2020 52)**

Vu la commission finances du 15 juin 2020,

Sur proposition du Maire, de la reconduction des taux 2019 des 2 taxes locales pour l'année 2020.

Après délibération,

Le Conseil Municipal,

VOTE à l'unanimité les taux 2020 des 2 taxes locales comme suit :

	Bases 2020	Taux 2020	Produit fiscal attendu en 2020
Taxe foncier bâti	2 636 000	19,92 %	525 091
Taxe foncier non bâti	105 200	37,18 %	39 113

TOTAL 564 204

BUDGET PRIMITIF 2020 CAMPING (DE 2020 53)

Monsieur Bruno MAMERON, adjoint aux finances, présente le budget primitif 2020 du budget annexe CAMPING.

Les membres du Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité,

APPROUVENT le budget qui s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 3 768 €

Recettes : 3 768 €

Section d'investissement :

Dépenses : 4 449 €

Recettes : 4 449 €

BUDGET PRIMITIF 2020 LOTISSEMENT (DE 2020 54)

Monsieur Bruno MAMERON, adjoint aux finances, présente le budget primitif 2020 du budget annexe LOTISSEMENT.

Les membres du Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité,

APPROUVENT le budget qui s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 468 746 €

Recettes : 468 746 €

Section d'investissement :

Dépenses : 498 685 €

Recettes : 498 685 €

La dernière échéance de crédit à long terme sera remboursée en 2020. Ensuite, le budget lotissement se limitera aux ventes de terrains et la gestion du stock.

BUDGET PRIMITIF 2020 ASSAINISSEMENT (DE 2020 55)

Monsieur Bruno MAMERON, adjoint aux finances, présente le budget primitif 2020 du budget annexe ASSAINISSEMENT.

Les membres du Conseil Municipal,

MAIRIE DE TOUCY

Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité,
APPROUVENT le budget qui s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 280 647 €
 Recettes : 280 647 €

Section d'investissement :

Dépenses : 192 542 €
 Recettes : 192 542 €

BUDGET PRIMITIF 2020 COMMUNE (DE 2020 56)

Monsieur Bruno MAMERON, adjoint aux finances, présente le budget primitif 2020 de la commune.

Les membres du Conseil Municipal,
 Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité,
APPROUVENT le budget qui s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 2 735 308 €
 Recettes : 2 735 308 €

Section d'investissement :

Dépenses : 1 469 561 €
 Recettes : 1 469 561 €

LIGNE DE TRESORERIE (DE 2020 57)

Considérant la nécessité de renouveler la ligne de trésorerie de 200 000 € pour une utilisation strictement ponctuelle, de façon à permettre le règlement en temps et en heure des divers paiements en présentation évitant ainsi de s'exposer à des pénalités de retard ou rejets lorsque la trésorerie en compte n'est pas suffisante.

Après avoir
ENTENDU l'analyse des 3 propositions par l'adjoint aux finances

Le Conseil Municipal,

ACCEPTE, à l'unanimité,
 la proposition de la Caisse d'Epargne dont le détail figure ci-après :

- Montant de la ligne de trésorerie : 200 000 €
- Durée du contrat : 1 an
- Taux retenu : Marge sur €str +0.70 %
- Commission d'engagement : 0,15 %

AUTORISE le Maire à signer le contrat et toutes les formalités administratives afférentes à ce contrat.

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF A TEMPS INCOMPLET (DE 2020 58)

Vu la commission finances du 15 juin 2020,

Considérant la mise en place du PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et rémunérations) et le surcroît de travail au service administratif depuis que la commune de Toucy est équipée d'un dispositif de recueil pour les titres sécurisés (passeports et cartes d'identité).

Considérant la nécessité de créer un poste d'adjoint administratif à temps incomplet au service administratif.

MAIRIE DE TOUCY

Conformément à l'article 34 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, il appartient à l'organe délibérant de créer les emplois.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal,

D'approuver la création d'un poste d'adjoint administratif à temps non complet, 20 heures hebdomadaire, à compter du 1er septembre 2020.

Le Conseil Municipal,
APPROUVE, à l'unanimité, la création de ce poste visé ci-dessus.

Les crédits seront inscrits au budget primitif 2020.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS : ETABLISSEMENT LISTE (DE 2020 59)

Vu l'article 1650 paragraphe 1 du Code Général des Impôts, précisant que : Dans les communes de plus de 2 000 habitants, le nombre de commissaires siégeant à la commission communale des impôts directs ainsi que celui de leurs suppléants est porté de six à huit.

Vu l'article 1650 paragraphe 2 du Code Général des Impôts, précisant que : Les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, remplissant les conditions sus-énoncées, dressée par le conseil municipal.

Vu l'article 1650 paragraphe 3 du Code Général des Impôts, précisant que : La durée du mandat des membres de la Commission Communal des Impôts Directs est la même que celle du Conseil Municipal

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que suite à l'élection du nouveau Conseil Municipal, il y a lieu de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs. Cette commission comprendra 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants qui seront désignés par Monsieur le Directeur des Services Fiscaux.

Une liste de présentation, en nombre double, comportant 32 noms pour les commissaires titulaires et suppléants sera adressée à Monsieur le Directeur des Services Fiscaux de l'Yonne.

Sont désignés par le Conseil Municipal :

<u>TITULAIRES</u>	<u>SUPPLEANTS</u>
Michel KOTOVTCHIKHINE	Cédric MASSOT
Gérard PIESYK	Roberte GRIECO
Patrice VICART	Michel RAVERDEAU
Chantal RAVERDEAU	Christian DINGS
Françoise FAU	Daniel MASSOT
Bruno MAMERON	Laurent BONNOTTE
Sonia CARREAU	Jean-François BERTON
Gilles DEMERSSEMAN	Bruno JOLY
Dominique ARNOULT	Jean-Paul PIC
Christian LAZZAROTTO	Bernard MAMERON
Vanessa PIVAIN	Gérard GALLET
Christine BAULARD	Jean DE CATHEU
Michèle PASQUET	Jean COMPERAT
Catherine BURILLE	Guy DROUHOT
Francette DEMERGERS	Jean-Michel DUBOIS

MAIRIE DE TOUCY

Angélique CHALIER

Jean-Claude LEGRAND

Parmi les membres ci-dessus 16 seulement seront retenus.

REGIE PECHE : MODIFICATION DU MONTANT DE L'ENCAISSE (DE 2020 60)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

AUTORISE le Maire à modifier le montant de l'encaisse de la régie pêche, à savoir 800 €

AUTORISE le Maire à rédiger l'arrêté municipal correspondant.

VENTE LOGEMENT DOMANYS RUE DU CHENE FRA (DE 2020 61)

L'article L443-7 du Code de la Construction et de l'Habitation offre la possibilité aux organismes d'HLM de céder des éléments de leur patrimoine. La commune est concernée par cette politique de vente.

L'Office Public de l'Habitat DOMANYS a décidé de vendre un logement social sur notre commune situé 14 rue du Chêne Fra, logement n° 7 et cadastré section B 1265 d'une contenance de 15 a 85 ca.

Conformément à l'article L 443-7 du Code de la Construction et de l'Habitation, la commune doit donner son avis sur cette vente.

Sur proposition du Maire, et après en avoir délibéré et voté à l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

ACCEPTE la vente de ce logement par DOMANYS.

BIBLIOTHEQUE : REGLEMENT INTERIEUR ET CONVENTION AVEC LES ECOLES (DE 2020 62)

Françoise FAU, adjointe aux affaires scolaires et à la bibliothèque, propose de revoir le règlement intérieur de la bibliothèque et la convention entre la bibliothèque et les écoles.

Après débat et vote à l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

VALIDE le règlement intérieur de la bibliothèque, joint en annexe.

VALIDE la convention entre la bibliothèque et les écoles, jointe en annexe.

BIBLIOTHEQUE : ACHAT COMPLEMENTAIRE DE MOBILIER (DE 2020 63)

Vu la délibération N° DE_2019_101 du 27 novembre 2019 décidant l'acquisition de mobilier pour l'aménagement de la bibliothèque.

Considérant que le personnel souhaiterait du rayonnage complémentaire.

Après débat et vote à l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

DECIDE l'acquisition de rayonnage complémentaire à la société PERSPECTIVE à hauteur de 368.90 € HT.

RESTAURATION SCOLAIRE : AVENANT AU CONTRAT AVEC LA SOCIETE API (DE 2020 64)

Considérant la pandémie du COVID 19 et le confinement à compter du 17 mars 2020 jusqu'en mai 2020.

MAIRIE DE TOUCY

Considérant que les écoles fonctionnaient avec très peu d'effectif et que le contrat de restauration scolaire avec la société API n'a pas été exécuté pendant toute cette période.

Sur proposition de Françoise FAU, adjointe aux affaires scolaires et à la bibliothèque,
Le Conseil Municipal,
Après débat et vote à l'unanimité,
DECIDE de prolonger le contrat de restauration scolaire avec la société API pour la période du 1er septembre 2020 au 16 octobre 2020.

Une consultation sera lancée pour une nouvelle attribution du marché.

MARE DES BERGERIES : CURAGE (DE 2020 65)

Sur proposition de Patrice VICART, adjoint à la voirie,
Le Conseil Municipal,
Après débat et vote à l'unanimité,
DECIDE de confier le curage de la mare des Bergeries à l'entreprise SA AXAN TP pour un montant de 3 550 € HT, soit 4 260 € TTC.

MARCHE DU SAMEDI : ABONNEMENTS ET TARIFS SUITE A PANDEMIE (DE 2020 66)

Considérant que le marché du samedi a été suspendu pendant la période de confinement, suite à la pandémie COVID 19,
Vu la commission du marché en date du 22 juin 2020.

Sur proposition de la commission marché,

Le Conseil Municipal, après débat et vote à l'unanimité,
DECIDE de ne pas appliquer la facturation des droits de place du 2ème trimestre pour les commerçants disposant d'emplacements à l'abonnement.

EQUIPEMENT DES VEHICULES DU SERVICE TECHNIQUE : MERCEDES ET KANGOO (DE 2020 67)

Sur proposition du délégué à la voirie, Jean-Michel DUBOIS,
Et après comparaison de 2 offres,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
DECIDE l'acquisition des équipements de signalisation des véhicules suivants pour la sécurité des agents et des piétons :
- MERCEDES BENZ SPRINTER : barre éclair avec triangle, feu 3 LED, balisage et installation par la société JETTEL pour un montant de 1 781 € HT.
- KANGOO : barre éclair avec triangle et installation par la société JETTEL pour un montant de 1 252 € HT.

QUESTIONS DIVERSES

VENTE CAMION JK 75 (DE 2020 68)

Considérant la décision de vendre le camion RENAULT JK 75 et de confier la mise en vente de ce camion à Jean-Michel DUBOIS, délégué à la voirie,
Considérant qu'un acheteur propose d'acquérir le camion pour une somme de 1 575 € par le biais de la plateforme AGORASTORE.

Le Conseil Municipal, après vote à l'unanimité,
DECIDE de céder le camion RENAULT JK 75 pour un montant de 1575 €.
AUTORISE le maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la vente.

MAIRIE DE TOUCY

AUTORISE le maire à reverser une commission à la plateforme AGORASTORE.

ECOLE MATERNELLE ET ELEMENTAIRE : APPEL A PROJET « LABEL ECOLES NUMERIQUES 2020 » (DE 2020 69)

Françoise FAU, adjointe aux affaires scolaires, explique qu'elle a reçu un courriel de la directrice de l'école élémentaire le 25 juin 2020, souhaitant s'engager dans l'appel à projets "Label écoles numériques 2020" proposé par l'Etat pour soutenir des projets pédagogiques innovants utilisant le numérique dans les écoles de territoires ruraux.

La subvention de l'Etat couvre 50 % du coût global de l'action de l'école. Elle est plafonnée à 7000 € de subvention (avec un minimum de 3 000 €).

Les écoles maternelle et élémentaire de Toucy sont éligibles à ce financement mais la commune doit renseigner une déclaration d'intention en ligne très rapidement pour bénéficier de ce soutien.

Après débat et vote à l'unanimité,

Le Conseil municipal,

DECIDE de s'engager dans ce projet "Label écoles numériques 2020" et de s'inscrire en ligne.

Présentation du patrimoine immobilier de la ville de Toucy par Gérard PIESYK, adjoint aux travaux.

Intervention de Cédric GAUFFRENET concernant la maison de retraite de Toucy, qui a relevé une bonne gestion de la direction et du personnel pendant la crise sanitaire auprès des résidents.

Prochaines réunions et manifestations :

- ❖ Mardi 7 juillet 2020 14h30 Commission sécurité
- ❖ Jeudi 9 juillet 2020 18h00 CCAS
- ❖ Vendredi 10 juillet 2020 19h00 Désignation des délégués des conseils municipaux et leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux
- ❖ Samedi 11 juillet 2020 9h00 Conseil communautaire à St Fargeau - Elections
- ❖ Samedis 18, 25 juillet 2020 18 h 30 Apéro-concerts
- ❖ Samedis 1, 8, 15 août 2020 18 h 30 Apéro-concerts
- ❖ Samedi 22 août 2020 Toute la journée TOUCY-STORIC
- ❖ Mercredi 26 août 2020 20h00 Conseil Municipal

Plus de questions à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 heures 30.

DELIBERATIONS TRANSMISES AU CONTROLE DE LEGALITE :

VOTE TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES (DE_2020_52)

BUDGET PRIMITIF 2020 CAMPING (DE_2020_53)

BUDGET PRIMITIF 2020 LOTISSEMENT (DE_2020_54)

BUDGET PRIMITIF 2020 ASSAINISSEMENT (DE_2020_55)

BUDGET PRIMITIF 2020 COMMUNE (DE_2020_56)

LIGNE DE TRESORERIE (DE_2020_57)

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF A TEMPS INCOMPLET (DE_2020_58)

MAIRIE DE TOUCY

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS : ETABLISSEMENT LISTE
(DE_2020_59)

REGIE PECHE : MODIFICATION DU MONTANT DE L'ENCAISSE (DE_2020_60)

VENTE LOGEMENT DOMANYS RUE DU CHENE FRA (DE_2020_61)

BIBLIOTHEQUE : REGLEMENT INTERIEUR ET CONVENTION AVEC LES ECOLES
(DE_2020_62)

BIBLIOTHEQUE : ACHAT COMPLEMENTAIRE DE MOBILIER (DE_2020_63)

RESTAURATION SCOLAIRE : AVENANT AU CONTRAT AVEC LA SOCIETE API
(DE_2020_64)

MARE DES BERGERIES : CURAGE (DE_2020_65)

MARCHE DU SAMEDI : ABONNEMENTS ET TARIFS SUITE A PANDEMIE (DE_2020_66)

EQUIPEMENT DES VEHICULES DU SERVICE TECHNIQUE : MERCEDES ET KANGOO
(DE_2020_67)

VENTE CAMION JK 75 (DE_2020_68)

ECOLES MATERNELLE ET ELEMENTAIRES : APPEL A PROJET « LABEL ECOLES
NUMERIQUES 2020 » (DE_2020_69)